









SA au Capital de 1.819.087,80€

Siège social : 18 rue Jean Mazen

21 000 DIJON

892 226 762 RCS DIJON

SOMMAIRE

Attestation de la personne morale	3
Le mot du Président	4
Partie 1 : Rapport de gestion d'Oncodesign Precision Medicine du 30 juin 2025	. 5

Les procédures d'audit sur les comptes sociaux ont été effectuées.

Rapport de gestion
Exercice clos le 30 juin 2025

Attestation de la personne morale

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

8 octobre 2025 à Dijon

Philippe Genne

Président Directeur Général

Le mot du Président

Bonjour à tous,

Le contexte géopolitique international a continué de se tendre. Aux Etats-Unis, les entreprises liées à la santé sont au centre des réflexions pour réduire le prix des médicaments tout en mettant en place de nouvelles taxes douanières. Le climat en termes d'investissement dans ce domaine reste donc délétère pour quiconque a des besoins financiers, en particulier les biotechs.

Nous n'avons à ce jour pas encore trouvé de solutions concrètes et rapides pour financer nos besoins.

Les mesures d'économie mises en place très tôt dans l'année ont permis de diminuer significativement notre burn rate mensuel allongeant nos perspectives de cash à cette toute fin d'année. Des discussions sont en cours pour des partenariats et des subventions.

Dans une approche défensive, nous avons mis en place une ligne de financement en fonds propres de 5 M€ maximum avec IRIS.

OPM a par ailleurs réintégré, en collaboration étroite avec Servier, toutes les données et les stocks de produit d'OPM-201. Le résultat net semestriel d'OPM s'établit ainsi à 9,8M€, du fait de l'intégration des stocks d'OPM-201 évalués à 13 M€ par un expert externe.

C'est une nouvelle importante pour l'entreprise sachant que nos résultats financiers de début d'année 2025 nous fermaient les portes de nombreux programmes de financement nationaux et européens.

Notre trésorerie était de 2,5 M€ au 30 juin 2025, elle a été renforcée en juillet 2025 par la perception d'1,1 M€ de Crédit Impôt Recherche. Dans cette situation financière tendue, nous avons axé nos efforts quasi exclusivement sur le développement clinique de notre composé OPM-101.

L'étude clinique REVERT en phase 1b/2a évaluant OPM-101 chez les patients ayant un mélanome avancé résistant aux anti-PD1 a ainsi été déposée auprès des autorités suisses réglementaires (Swissmedic) et éthiques (Swiss ethics). À ce jour, le protocole a reçu le feu vert de ces deux comités et nous sommes prêts à l'inclusion du premier patient en Suisse.

Nous avons également nommé Christophe THURIEAU, Directeur Général de la Recherche chez Servier, en tant qu'administrateur indépendant au Board. Celui-ci a notamment tenu à assister physiquement à notre Assemblée Générale où il a réaffirmé toute sa confiance dans l'entreprise et notamment ses actifs dont OPM-201.

Pour conclure, c'est une année qui sera décisive pour OPM, nous avons prospecté une partie importante du monde de l'investissement et des industriels susceptibles d'être intéressés par nos actifs, soulevé l'intérêt de certains avec lesquels les discussions se poursuivent, c'est un long procédé qui devra trouver sa conclusion sur cette fin d'année.

Philippe GENNE

Président Directeur Général d'OPM et fondateur d'Oncodesign Precision Medicine

Partie 1: Rapport de gestion d'Oncodesign Precision Medicine du 30 juin 2025

Tous les montants sont exprimés en millions d'euros.

1. Présentation d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

1.1. Raison d'être et mission

Oncodesign Precision Medicine (OPM) est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision. Elle s'inscrit dans le changement de modèle thérapeutique qui passe des Blockbusters à des molécules spécifiques destinées à des sous-groupes de patients atteints d'une pathologie.

OPM s'est donné pour mission de découvrir et développer de nouvelles thérapies innovantes efficaces contre les cancers avancés et résistants. Sa plateforme technologique de médecine de précision permet d'adresser les phénomènes de résistance thérapeutique et le développement métastatique.

La Société est issue de la scission d'Oncodesign SA en deux sociétés : respectivement Oncodesign Services et OPM, dotée des actifs technologiques, produits et IA par voie d'un apport partiel d'actif en date du 31 août 2022. Elle a été cotée successivement sur Euronext Access+ en octobre 2022 et Euronext Growth Market depuis novembre 2022.

1.2. Nos programmes au premier semestre 2025

Début 2025, OPM a prouvé que son développement stratégique restait celui choisi lors de sa création en 2022 : faire avancer ses programmes prioritaires en se basant sur ses technologies propriétaires et les compétences de son équipe.

1.2.1. OPM-101, ciblant RIPK2:

La **phase clinique I volontaires sains** a démarré en 2023, les résultats ont été rendus publics en juillet 2024 et ont mis en évidence, avec les 104 volontaires sains inclus :

- ➤ Une très bonne tolérance d'OPM-101, sans évènement indésirable grave lié au traitement,
- Une augmentation de l'exposition systémique proportionnelle à la dose,
- Une absorption rapide avec un Tmax observé entre 2h et 4 heures,
- Une demi-vie terminale d'élimination moyenne entre 12h et 13 heures,
- Un état d'équilibre atteint après 3 à 4 jours,
- Un effet pharmacologique ex vivo puissant (inhibition de la production stimulée de TNFa),
- ➤ Une inhibition significative (≥80%) de la libération de TNFα obtenue pour des concentrations plasmatiques supérieures à 150 ng/mL chez les volontaires sains. Ces concentrations sont atteintes et maintenues durant les 14 jours d'administration répétées pour les deux doses les plus élevées de la cohorte MAD (Multiple Ascending Dose).

L'innocuité, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique favorables d'OPM-101 ont conduit les équipes à travailler sur la suite du développement clinique de cet actif.

Dans le même temps, des **études précliniques** ont été réalisées dans des modèles expérimentaux de cancer. Il a été démontré que la combinaison d'OPM-101 à la thérapie des anticorps anti-PD-1 (ICI pour Immune Checkpoint Inhibitors) améliore de manière significative l'efficacité antitumorale et favorise une plus grande sensibilité au blocage de PD-1, retardant ou diminuant la perte de réponse aux traitements par les ICI et en démontrant des réponses durables dans les modèles précliniques étudiés à ce jour. L'équipe d'OPM a montré que les mécanismes sous-jacents d'OPM-101 impliquent l'amélioration de la présentation et de la reconnaissance des antigènes tumoraux, associée à un remodelage de l'infiltration des cellules T CD8+ dans le stroma tumoral. De plus OPM-101 seul a démontré également une activité antitumorale significative basée sur ses propriétés immuno- modulatrices.

Un protocole d'étude clinique de Phase Ib/IIa a été élaboré en concertation avec des KOL oncologues spécialisés dans le mélanome, qui participeront en tant qu'investigateurs principaux à ce futur essai.

Il s'agit d'une étude visant à évaluer l'innocuité et l'efficacité d'OPM-101 administré en combinaison avec le pembrolizumab (un des anti-PD1 commerciaux) chez des patients atteints d'un mélanome à un stade avancé. Le dossier de demande d'autorisation de cette étude a été soumis aux autorités réglementaires suisses (Swissmedic) ainsi qu'aux comité d'éthiques concernés (Swissethics).

Par ailleurs, l'utilisation d'OPM-101 reste pertinente dans les Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin.

1.2.2. OPM-201, ciblant LRRK2:

Comme annoncé en décembre 2024, Servier a décidé, pour des raisons stratégiques, de se recentrer sur l'oncologie et sur les maladies rares du système nerveux central.

Nous avons donc, au premier semestre 2025, travaillé de manière rapprochée avec les équipes de Servier pour réintégrer l'intégralité du programme OPM-201 chez OPM.

Nous avons ainsi mis en place un « Termination agreement » pour cadrer la récupération par OPM des données cliniques et précliniques du programme, de la propriété intellectuelle, mais aussi du composé GMP et non GMP, qui a été intégré, après expertise extérieure, pour un montant de 13 M€ dans les stocks de l'entreprise.

OPM a recherché pendant ce semestre un partenaire pour cette molécule, la poursuite du développement clinique d'OPM-201 ne faisant pas partie de ses priorités.

1.2.3. PROMETHE: Radioligands

Le projet COMETE (molecular radiotherapy for metastatic colorectal and gastric cancer) est le premier projet de la plateforme technologique PROMETHE. Ce projet est financé par les fonds européens de développement régional au titre du programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027. La convention relative à l'octroi du financement a été finalisée et signée par toutes les parties le 29 janvier 2024. Cette aide s'élève à 2,1 M€ de subvention pour OPM (soit 75% du coût total éligible).

Le « collaboration research and development agreement » entre OPM et Navigo Proteins a, lui, été signé le 13 mai 2024. Navigo fournit sa technologie propriétaire de vectorisation nommée Affilins®.

À la suite de l'obtention de l'aide FEDER, l'identification de cibles a été complétée en analysant les bases de données propriétaires d'OPM, les bases de données protéomiques publiques, la littérature scientifique ainsi que les cibles pour lesquelles des Affilins® sont disponibles dans le portefeuille de Navigo Proteins. Deux cibles ont été sélectionnées par ce biais. Des « targets dossiers » (sorte de carte d'identité approfondie d'une cible) ont été créés pour ces deux cibles. L'indication principale de ces deux cibles est l'adénocarcinome canalaire pancréatique ou PDAC.

La sélection par Navigo Proteins des Affilins® dirigée contre la première cible a été réalisée par le biais de plusieurs cycles en utilisant une stratégie de criblage. La protéine a été produite en différents formats, ciblant différentes espèces (homme, rongeur et singe). L'identification des "hits" a été faite, révélant plusieurs candidats qui ont ensuite été purifiés afin de mesurer leur affinité pour la cible pour les différentes espèces. Les prochaines étapes en cours sont la caractérisation biochimique et la production à l'échelle du laboratoire de la protéine Affilin®-Cible 1.

En ce qui concerne la seconde cible, Navigo Proteins a produit un anticorps monoclonal dirigé contre un épitope particulier pour le valider expérimentalement.

En parallèle, OPM a travaillé sur la validation in vitro et la caractérisation des cibles choisies. Des expériences de marquage immuno-histologique de tissus humains sains et cancéreux ont ainsi été réalisés afin de mesurer le niveau d'expression et de valider les cibles. Des expériences de FACS et d'ELISA ont aussi été réalisées afin de sélectionner les lignées cellulaires exprimant, ou non, les cibles afin de créer par la suite les meilleurs modèles murins de xénogreffes in vivo.

PROMETHE® filière

L'association PROMETHE®, dont OPM est membre fondateur avec le CGFL (Centre George-François Leclerc), a pour mission l'amélioration de la santé publique, notamment afin

d'accélérer la découverte et le développement de radioligands efficaces contre les cancers avancés et résistants.

L'association a obtenu un financement du comité régional France 2030 en janvier 2024 mais la signature de la convention n'a été effectuée qu'en décembre 2024 (364 k€ obtenus en subvention et avance remboursable).

L'association a organisé son évènement de démarrage le 2 mai 2024 avec 55 participants, s'est inscrite à French Care, a participé à la première édition de la journée nationale de la bioproduction de biomédicaments en juin 2024 organisée par Santénov et France Biolead et a présenté PROMETHE® aux assises biothérapie/bioproduction en septembre 2024. PROMETHE® a aussi organisé une journée de sensibilisation à la radiothéranostique le 31 mars 2025, regroupant une centaine de personnes (patients, scientifiques, médecins, politiques). PROMETHE® est une filière industrielle stratégique pour la Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC).

1.2.4. OncoSNIPER:

Dans le cadre de l'essai clinique OncoSNIPE®, les derniers patients seront suivis jusqu'en 2027. La génération des données de séquençage des échantillons provenant de ces patients se poursuit à partir d'échantillons de sang et de tumeurs. Un travail important a été entrepris sur le contrôle et la complétion des données cliniques du programme.

Le travail collaboratif effectué dans le cadre du LabCom AIDD4H a continué avec la soutenance d'une thèse (portant sur la Contribution à la modélisation et à l'explication de l'identification de cibles thérapeutiques en utilisant des modèles d'intelligence artificielle hybride basés sur la modélisation de connaissances et des systèmes multiagents) et la soumission d'une nouvelle publication scientifique. Le développement de la plateforme web AIDD4H pour assister les biologistes dans leur activité de veille et de recherche à base d'intelligence artificielle a été poursuivi.

1.2.5. ANIMUS:

Le programme ANIMUS (Ai-boosted Nanocyclix platforM drUg diScovery) est basé sur le développement de méthodes propriétaires d'IA pour l'accélération de l'optimisation des molécules issues de notre technologie Nanocyclix®, pour sélectionner plus rapidement des candidats médicaments.

OPM dispose aujourd'hui d'une collection unique de plus de 12 000 macrocycles, issue de la technologie Nanocyclix®, tous inhibiteurs de kinase.

Après avoir effectué une caractérisation extensive de ces molécules sur de nombreux paramètres, OPM possède une base de données annotée unique dans l'industrie, une ressource exclusive pour l'application de méthodologies de Machine Learning et Deep Learning pour optimiser le processus de Drug Discovery.

L'objectif principal d'ANIMUS est de développer des technologies propriétaires pour améliorer l'efficacité du processus de découverte de médicaments chez OPM, à partir de la technologie Nanocyclix®. Cela implique le développement d'approches d'IA permettant d'une part de systématiser l'optimisation de tous les paramètres à chaque cycle de DMTA (design-maketest-analyse) afin de réduire le nombre total de cycles nécessaires à l'identification de candidats médicaments et, d'autre part, d'utiliser la génération automatique de molécules NCX pour évaluer un très grand nombre de molécules *in silico* dans l'étape de conception.

Le programme ANIMUS a bien avancé au cours de l'année 2025, avec la réalisation d'un certain nombre d'étapes, notamment de :

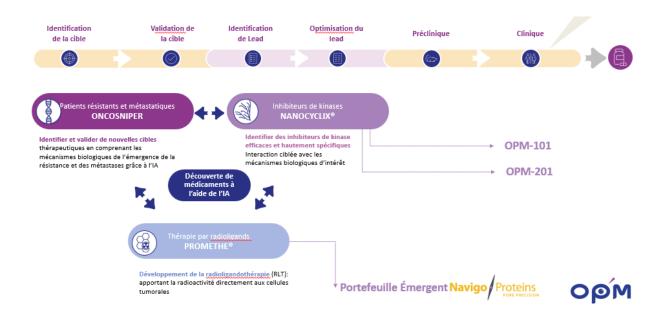
- Validation de la plateforme avec deux cibles kinases afin d'identifier de nouveaux hits et leads,
 - Création et validation d'un module de macrocyclisation piloté par IA pour générer de nouvelles molécules macrocycliques ciblant les kinases.

Pour mémoire, OPM a reçu en 2024 un financement Deep Tech de 750 k€ pour ce programme.

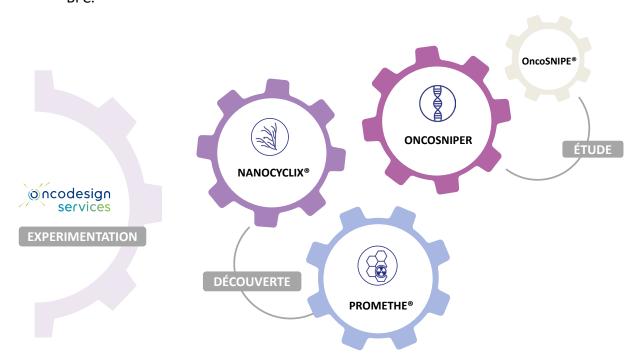
1.3. Rappels sur les plateformes technologiques d'OPM

OPM est un « *pure player* » biopharmaceutique au stade clinique en médecine de Précision doté de :

- Deux actifs portés par OPM ont complété leur Phase 1 Volontaires Sains : OPM-201 et OPM-101, et, dans ces deux cas, ce sont des kinases nouvelles et/ou sans solution thérapeutique qui sont ciblées.
- Une collaboration dans le domaine des radioligands pour le développement d'un portefeuille de molécules.
- Trois plateformes technologiques innovantes et propriétaires :



- Nanocyclix® ayant donné lieu depuis plus de 10 ans à plusieurs contrats de Drug Discovery précoces avec l'industrie Pharma et dont OPM-101 et OPM-201 sont les deux molécules les plus avancées.
- OncoSNIPER notre plateforme d'IA permettant la sélection de cibles thérapeutiques contre les cancers résistants et métastatiques, avec son essai clinique OncoSNIPE®.
- ▶ PROMETHE® pour la découverte et le développement de radioligands efficaces contre les cancers résistants et métastatiques en partenariat avec Navigo Proteins GmbH, qui apporte sa technologie de vectorisation. OPM est également chef de file de la filière de Médecine Nucléaire PROMETHE® regroupant l'ensemble des acteurs en Région BFC.



1.4. Notre modèle d'affaires

Comme toutes les entreprises biopharmaceutiques, notre modèle d'affaires repose sur :

- ➤ La conception et la coordination de partenariats technologiques structurants avec des acteurs industriels et académiques permettant de mutualiser des ressources et de codévelopper des programmes technologiques tout en bénéficiant de financements publics substantiels. Ces partenariats technologiques ont notamment donné lieu, en 2024, à la signature avec Navigo Proteins GmbH d'un contrat de collaboration.
- La signature de partenariats stratégiques de recherche et développement avec l'industrie pharmaceutique et biotechnologique.
- ➤ La cession de licences sur des programmes, molécules, cibles ou des technologies sous forme de programmes de recherches avancés à l'industrie pharmaceutique et biotechnologique. Nous sommes en discussion avec des partenaires pharmaceutiques actuellement, que ce soit pour OPM-101, en Maladies Chroniques de l'Intestin, ou OPM-201 pour la maladie de Parkinson.

Ces différents contrats basés sur des relations partenariales se concrétisant par un partage et une réciprocité importante, permettent d'accroître notre capital humain, technologique et scientifique tout en partageant les risques inhérents à l'innovation.

Cette stratégie garantit une valorisation économique, rationnelle et optimisée des investissements R&D au bénéfice final des patients.

1.5. Le portefeuille d'OPM

OPM est une entreprise technologique d'abord, spécialiste des inhibiteurs de kinases de nouvelle génération : plus puissants, plus sélectifs, et ciblant des kinases peu explorées ou pour lesquelles il n'existe pas d'inhibiteur sélectif.

Notre technologie de macrocyclisation, Nanocyclix®, donne accès à des inhibiteurs de kinases du type 1, qui combinent puissance et sélectivité avec un faible poids moléculaire et des propriétés physicochimiques très intéressantes.

Les actifs les plus avancés d'OPM, OPM-101 et OPM-201 sont issus de la technologie Nanocyclix.

Le portefeuille de Radioligands qu'OPM développe en partenariat avec Navigo est à un stade plus amont mais fait néanmoins partie des priorités de l'entreprise.



1.6. L'équipe, son expertise, ses valeurs

Constituée actuellement d'une équipe de 14 collaborateurs dont plus de 50% sont titulaires d'un PhD., l'objectif d'OPM en matière de management a été de construire une équipe de direction à la fois mature, dynamique et capable de relever les défis de l'entreprise.

OPM est organisée autour de ses projets scientifiques, avec des directeurs de programme, un directeur clinique, et une spécialiste de l'oncologie préclinique et clinique.

L'équipe est presque paritaire, puisque composée de 6 femmes et 8 hommes.

Activité et situation d'OPM au 1er semestre 2025

Rappel : OPM étant une entreprise de biotechnologie, les agrégats financiers ne reflètent pas l'évolution de sa valorisation intrinsèque.

1.7. Les dépenses d'exploitation

Oncodesign Precision Medicine - Compte de résultat - Détails du résultat d'exploitation

en M€	CAIDE	64124	Evolution		
Données auditées	S1'25 S1'24 en % 13,00 - (2,24) (3,33) (1,51) (1,35) (0,02) (0,03) (0,03) (0,03) (1,51) (1,35)	en valeur			
Total revenus et produits d'exploitation	0,74	0,64	16%	+ 0,10	
Variation de stock	13,00	-	-	+ 13,00	
Achats consommés	(2,24)	(3,33)	-33%	+ 1,09	
Charges de personnel	(1,51)	(1,35)	12%	- 0,16	
Autres charges d'exploitation	(0,02)	(0,03)	-19%	+ 0,01	
Impôts et taxes	(0,03)	(0,03)	19%	- 0,01	
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(0,15)	(0,13)	16%	- 0,02	
Total charges d'exploitation	9,05	(4,86)	NS	+ 13,91	
Résultat d'exploitation	9,79	(4,22)	NS	+ 14,01	

Le résultat d'exploitation d'OPM du 1^{er} semestre 2025 ressort à 9,79 millions d'euros, du fait de l'intégration des stocks d'OPM-201, récupérés par OPM de chez Servier et qui ont été valorisés par un auditeur indépendant.

1.7.1. Les charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation sont composées :

- de variations de stocks,
- d'achats consommés, c'est-à-dire principalement de dépenses de sous-traitance pour les programmes de recherche et développement préclinique et clinique. La part préclinique est confiée notamment à Oncodesign Services,
- des charges de personnel (salaires et charges sociales).

Les charges d'exploitation s'établissent au 1^{ier} semestre 2025, à 9,05 M€, en baisse de 13,9 M€ par rapport au 1^{ier} semestre de l'année dernière. Si l'on retraite ces chiffres de la valorisation des stocks, il reste néanmoins une baisse de 0,9 M€ des charges d'exploitation par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2024.

Nous enregistrons une variation de stock positive sur le premier semestre 2025, en raison de l'intégration des stocks de principe actifs du produit OPM-201 qui ont été repris dans le cadre de la résiliation de l'accord de collaboration avec Servier. Une estimation externe indépendante par un expert spécialisé a permis d'estimer la valeur vénale du stock dans une fourchette comprise entre 13 M€ et 16,2 M€, tenant compte notamment des perspectives de

valorisation industrielle et des risques associés au projet. La valeur de 13 M€ a été retenue dans les comptes.

Les achats consommés sont en baisse de 33% à (2,24) M€ contre (3,33) M€ au premier semestre 2024. Cette variation s'explique par :

- ➢ le recentrage de l'activité sur les programmes principaux OPM-101, Comete et OncoSNIPE®
- L'avancement des projets et en particulier pour le programme OPM-101, la période intermédiaire entre l'étude clinique de phase 1 et le démarrage de l'étude clinique de phase 1b/2a. Les dépenses externes étant plus réduites sur cette période.
- Un programme d'économie global sur l'ensemble des charges de fonctionnement

Les charges de personnel s'inscrivent en hausse de 12% à (1,51) M€, contre (1,35) M€ au premier trimestre 2024.

Les coûts non récurrents des mesures de réduction des effectifs prises fin 2024 ont été supportés sur le 1er semestre et représentent 0,34 M€.

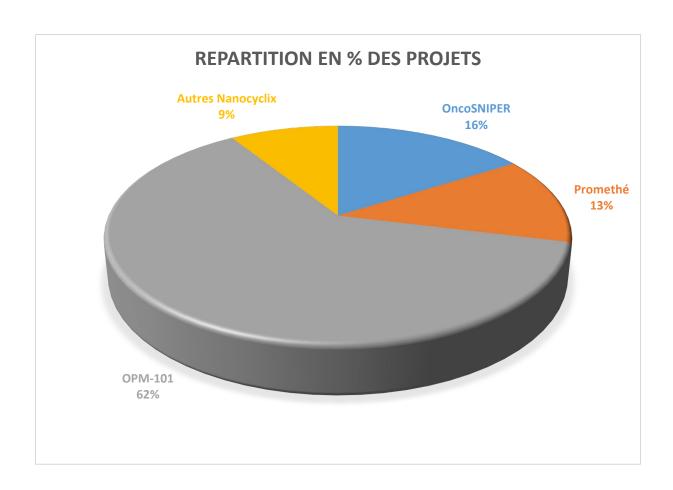
1.7.2. Les Investissements en Recherche et Développement

Oncodesign Precision Medicine - Dépenses de R&D

en M€			Evolution		
Données analytiques	S1'25	S1'24	en %	en valeur	
Programmes en partenariats	0,46	0,68	- 32%	- 0,2	
Programmes en propre	1,28	2,93	- 56%	- 1,7	
Total dépenses R&D	1,74	3,61	- 52%	- 1,9	

Les investissements en Recherche et Développement (NB : somme des coûts directs et des heures passées valorisées imputés sur les programmes) représentent 1,74 M€ au 1^{er} semestre 2025, contre 3,6 M€ l'année dernière à la même période, soit une baisse de 1,9 M€ (-52%). Cette variation se décompose en :

- une baisse des dépenses de R&D sur nos programmes en partenariat, les dépenses externes ayant été limitées sur le 1^{er} semestre 2025
- Les dépenses sur nos programmes en propre, pour lesquels, et comme déjà présenté dans ce rapport, OPM s'est focalisée sur le développement de sa molécule OPM-101 dont la préparation du protocole clinique ainsi que les activités de préparation et de soumission du dossier de demande d'autorisation d'essai clinique ont été menées sur ce 1^{er} semestre de l'année. Ces activités entrainant des dépenses externes limitées.
- Une réduction des effectifs affectés à la recherche.



1.8. Les revenus et produits d'exploitation

1.8.1. Le chiffre d'affaires

En préambule, il est important de garder à l'esprit qu'OPM étant une biotech, le chiffre d'affaires n'est pas le paramètre le plus pertinent pour juger de la valeur de l'entreprise.

Milestones et up-fronts constituant l'essentiel du chiffre d'affaires d'OPM, ces revenus sont donc très fluctuants d'une année sur l'autre et ne constituent pas l'indicateur le plus pertinent pour juger de la valeur de l'entreprise.

Spécifiquement, du fait de la fin de l'accord de collaboration avec les laboratoires Servier sur OPM-201, il n'était plus attendu de *milestone* ou d'*up-front* au premier semestre 2025.

À compter de l'exercice 2025, la société applique le nouveau Plan Comptable Général issu du règlement ANC n°2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025. Ce changement de méthode comptable est imposé par la réglementation et ne constitue pas une initiative volontaire de l'entreprise. Il a pour principal effet de modifier la présentation de certains postes dans les états financiers, en particulier les loyers perçus sont dorénavant intégrés dans le chiffre d'affaires (0.07 millions d'euros).

Oncodesign Precision Medicine - Compte de Résultat - Détails des revenus

en M€	S1'25	S1'24 —	Evolution		
Données auditées	51 25	31 24	en %	en valeur	
Chiffre d'Affaires milestone ou up-fronts	-	-	-	-	
Chiffre d'Affaires	0,14	0,14	0%	+ 0,00	
Chiffre d'Affaires	0,14	0,14	0%	+ 0,00	

Pour ce semestre, le chiffre d'affaires d'OPM est de 0,1 M€ réalisé dans le cadre de son partenariat STarT avec les laboratoires Servier, de prestations réalisées pour l'association PROMETHE et de facturation de loyers.

1.8.2. Les autres revenus et produits d'exploitation

Le nouveau Plan Comptable Général issu du règlement ANC n°2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025 a pour effet de modifier la présentation de de certains postes dans les états financiers. Ainsi les provisions pour le plan de réduction des effectifs, enregistrées en exceptionnel dans les comptes de 2024 sont enregistrées maintenant en exploitation (0.34 millions d'euros).

Oncodesign Precision Medicine - Compte de Résultat - Détails des revenus

en M€	84125	64104	Evolution		
Données auditées	\$1'25 \$1'24 — 0,14 0,14 0,14 0,34 0,00 0,10 - 0,10 0,10 0,26 0,40 0,50 0,60 0,50	en %	en valeur		
Chiffre d'Affaires	0,14	0,14	0%	+ 0,00	
Autres revenus	0,34	0,00	NS	+ 0,34	
Production immobilisée et autres produits	-	0,10	-100%	- 0,10	
Subventions d'exploitation	0,26	0,40	-34%	- 0,14	
Autres revenus et produits d'exploitation	0,60	0,50	21%	+ 0,10	
Total revenus et produits d'exploitation	0,74	0,64	16%	+ 0,10	

Sur la période considérée, OPM a reconnu 0,6 M€ d'autres revenus et produits d'exploitation.

Dans cette catégorie, sont comptabilisés :

- > 0,26 M€ de subventions
- > 0,34 M€ d'autres revenus, composés de reprises de provisions

1.8.3. Zoom sur les financements publics (subventions et avances récupérables)

OPM a obtenu plusieurs financements publics pour ses programmes auprès des grands acteurs publics du financement de l'innovation décomposés comme suit :

➤ Un financement public de bpifrance de 2,0 M€ pour le programme ONCOSNIPE (en avril 2017)

> un total de subventions du FEDER de 2,1 M€ pour notre programme COMETE (en janvier 2024) sur les RIV



> une aide au développement Deep Tech de 0,75 M€ en février 2024 pour notre programme ANIMUS (IA et Nanocyclix)



un financement public de bpifrance de 5,6 % M€ en avril 2024 pour le programme DEMOCRITE (OPM-101)



Au total, ces financements publics représentent 8,5 M€ pour OPM sur la période 2024 à 2027.

Pour l'année 2025, OPM devrait percevoir 2,47 M€ au total dont 2,03 M€ ont d'ores et déjà été encaissés sous forme de 1,04 M€ de subventions et 0,98 millions d'euros d'avances récupérables.

Pour mémoire, la totalité du montant des 2,03 M€ perçus est intégrée dans la trésorerie.

Nous pouvons souligner qu'en plus de l'intérêt financier de ces programmes, ils dénotent aussi de la reconnaissance, par des experts indépendants, de l'intérêt des programmes et des technologies d'OPM.

1.9. Résultat semestriel

Oncodesign Precision Medicine - Compte de résultat - Détail du résultat net

en M€	S1'25	S1'24 -	Evolution		
Données auditées	3125	3124	16% -286% -332%	en valeur	
Total revenus et produits d'exploitation	0,74	0,64	16%	+ 0,10	
Total charges d'exploitation	9,05	(4,86)	-286%	+ 13,91	
Résultat d'exploitation	9,79	(4,22)	-332%	+ 14,01	
Charges et produits financiers	(0,26)	(0,06)	342%	- 0,20	
Charges et produits exceptionnels	0,00	(0,01)	-103%	+ 0,01	
Impôt sur les bénéfices	0,31	0,65	-52%	- 0,34	
Résultat de l'exercice	9,85	(3,64)	-371%	+ 13,48	

Le résultat financier d'OPM ressort en perte de (0,26) M€ au 1er semestre 2025 contre une perte de (0,06) M€ l'année dernière sur la même période. Ceci est principalement dû aux intérêts des emprunts en cours, et de moindres produits financiers issus des placements de la trésorerie.

Les charges et produits exceptionnels n'appellent pas de remarques particulières.

Par ailleurs, la ligne "Impôt sur les bénéfices" est constituée du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) enregistré pour 0,31 M€ au titre de 2025 sur nos programmes. Notre CIR est en diminution de -52% par rapport à l'année dernière du fait de moindres dépenses sur les projets de recherche, d'une diminution du nombre de salariés et des effets de l'évolution des modalités du CIR apportée par la loi de finance 2025, excluant en particulier les frais liés aux brevets.

Enfin, le résultat semestriel d'OPM s'établit donc à un bénéfice de 9,85 M€ sur ce premier semestre, du fait de l'impact favorable des stocks repris. Sans cet impact favorable, nous serions à (3,15) M€, soit une amélioration de 12,5%.

1.10. Réduction de capital social

Lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2025, les actionnaires ont adopté la résolution de réduction du capital social telle qu'explicitée ci-dessous :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration ainsi que du rapport du Commissaires aux Comptes sur ladite réduction de capital motivée par les pertes, conformément aux dispositions de l'article L.225-204 du Code de commerce,

- constate que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, après affectation du résultat objet de la deuxième résolution ci-avant, font apparaître un compte « Report à Nouveau » débiteur d'un montant de neuf millions neuf cent trente-huit mille deux cent dix euros (-9.938.210,22€),
- décide de réduire le capital social d'un montant de quatre millions quatre cent deux mille cent quarante-trois euros et cinq centimes d'euro (4.402.143,05€), par voie de diminution de la valeur nominale des dix-huit millions cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-huit (18.190.878) actions ordinaires composant le capital social d'une valeur nominale unitaire d'environ trente-quatre centimes d'euro (0,34€) (soit un montant non arrondi de 0,341997283€) à une valeur nominale unitaire de dix centimes d'euro (0,10€),
- décide d'imputer le montant de cette réduction de capital, soit la somme de quatre millions quatre cent deux mille cent quarante-trois euros et cinq centimes (4.402.143,05€), sur le compte « Report à Nouveau» débiteur à due concurrence, lequel s'élève désormais à un montant de moins cinq millions cinq cent trente-six mille soixante-sept euros et dix-sept centimes d'euros (- 5.536.067,17€)
- constate que le capital social de la Société sera fixé à la somme d'un million huit cent dixneuf mille quatre-vingt-sept euros et quatre-vingts centimes (1.819.087,80€) et qu'il sera divisé en dix-huit millions cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-huit (18.190.878) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune.

2. Ressources Humaines

2.1. Les effectifs salariés

	Effe	ctifs	Effectif	moyen
	au 30 juin 2025	au 30 juin 2024	au 30 juin 2025	au 31 déc 2024
Dirigeants	2	2	2,0	2,0
Cadres	9	15	9,0	14,7
ETAM	2	2	1,8	1,8
Ouvriers Qual	-	-	-	-
Apprenti	-			-
Total	13	19	12,8	18,5

L'effectif salarié d'OPM s'établit à 13 personnes au 30 juin 2025, soit 6 personnes en moins qu'au 30 juin de l'année dernière à la suite d'un départ non remplacé et du plan de réduction des effectifs intervenus en décembre 2024 et janvier 2025.

2.2. De la diversité et de l'Egalité Professionnelle H/F

Nos caractéristiques d'emploi sont les suivantes :

- ➤ 6 Femmes d'une moyenne d'âge de 46,5 ans et une ancienneté moyenne de 4,2 ans
- > 7 Hommes d'une moyenne d'âge de 49,4 ans et une ancienneté moyenne de 4,7 ans
- De 5 nationalités différentes
- L'équipe de direction est composée de 33% de femmes et 66% d'hommes (NB : le CA est composé de deux administratrices et 4 administrateurs dont 50% sont des administrateurs indépendants)

Bien que règlementairement non soumise aux obligations déclaratives nationales relatives à l'Index Egalité Professionnelle H/F, OPM est particulièrement vigilante quant à ses actions en la matière.

Ainsi, la structure de rémunération variable est uniquement basée sur la classification conventionnelle des emplois, il en est de même pour les éléments de rémunération relatif au partage de la valeur, qu'il s'agisse des primes susnommées ou des programmes d'actionnariats salariés, programmes dont 100% des salariés d'OPM sont bénéficiaires.

3. La trésorerie

Au 30 juin 2025, OPM disposait d'une trésorerie de 2,45 M€. Ce montant n'intègre pas le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche de 1,10 M€ perçu en juillet 2025, ni le versement d'Avances Remboursables accordées au titre du projet OncoSNIPE pour 0,22 M€.

Pour mémoire, OPM avait débuté l'année 2025 avec une trésorerie de 5,27 M€.

Ce niveau de trésorerie ne tient compte ni des revenus futurs relatifs aux potentiels prochains revenus, *milestone* et *up-fronts* pour ses produits développés en partenariat existants ou à venir, ni des montants de financements publics restant à percevoir.

Sans entrée de financement dans les prochaines semaines, l'horizon de trésorerie d'OPM est décembre 2025.

Néanmoins, plusieurs discussions sont en cours avec des partenaires potentiels, notamment concernant OPM-201.

4. Autres éléments clés pour OPM

4.1. Propriété intellectuelle

OPM dispose d'une protection intellectuelle solide et structurée et à plusieurs niveaux, en ligne avec les stratégies habituelles des pharmas et basée sur nos plateformes d'innovation propriétaires. Nos brevets sont soumis au moment du stade de candidat médicament, en application d'une stratégie claire et d'une gestion efficace de notre portefeuille de brevets :

- ➤ RIPK2
- LRRK2 (dont la propriété est en train d'être pleinement transférée vers OPM)
- ➢ le traceur TEP Florepizol

Actuellement, la société dispose de 4 brevets protégeant nos programmes.

OPM a pris la décision de stopper le brevet (OS-02) qui portait sur une série chimique qui n'est pas poursuivie. Concernant les autres évolutions depuis fin 2024, les brevets ONC-026 et ONC-027 ont déjà été approuvés dans quasiment tous les pays/ toutes les régions dans lesquels ils ont été déposés. Les brevets ONC-041, repris en pleine propriété, et ONC-036 ont été approuvés dans plusieurs pays et sont en cours d'évaluation dans les autres territoires.

Application	Target	title	Applicant	Filing number	Filing date	International filing	Filing date	Publication	Publication date	National phase date	National phase countries #
ONC-026	RIP2 Rig.	Macrocyclic RIP2 kinase inhibitors	Oncodesign Precision Medicine	EP14185130.3	17/09/2014	PCT/EP2015/071347	17/09/2015	WO/2016/042087	24/03/2016		AE, AU, BR, CA, CN, EA, EG, EP, HK, ID, IL, IN, JP, KR, MX, MY, NZ, SA, SG, TH, TW, UA, US, ZA
ONC-027	PETtracer	RADIOLABELED MACROCYCLIC EGFR INHIBITORS	Oncodesign Precision Medicine	EP16157885.1	29/02/2016	PCT/EP2017/054611	28/02/2017	WO2017/148925	07/09/2017	21/08/2018	AU, CA, EP, IL, JP, US
ONC-036	RIPK2NNO Linkers	Macrocyclic RIPK2 kinase inhibitors	Oncodesign Precision Medicine	EP20154852	31/01/2020	PCT/EP2021/052255	31/01/2021	WO 2021/152165	05/08/2021		AE, AR, AU, BH, BR , CA, CN , EA, EG, EP, HK, ID, IL, IN, JP , KR, MX, MY, NZ, OM, PK, QA, SA, SG, TH, TW, UA , US, UY, ZA
ONC-041	LRRK2	New Macrocyclic LRRK2 kinase inhibitors	Oncodesign Precision Medicine	EP20315236.8 EP21305112.1		PCT/EP2021/061827	05/05/2021	WO2021224320	11/11/2021	01/11/2022	AE,AR, AU, BH,BR,CA,CL,CN,CO,CR,DO, DZ,EA,EG,EP,GE,GT,HN,HK,IN,DILJ/P,JO, KR,KS, KV, LB,LK,MY,MX,MM,NG,NI,NZ,OM,PA,PE,PH, PK,PY,QA,RU,SA,SG,SV,SY,TW,US,UA,UY,U 7,W17A QAPI ARIPO

4.2. RSE

La démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises d'OPM s'intègre parfaitement à sa culture. Celle-ci est fondée sur le partage, l'entraide, la communauté, la sociabilité et, plus globalement, sur la solidarité.

Les valeurs que nous défendons font partie intégrante de notre ADN et de notre engagement collectif. Pour OPM, « on réussit ensemble ou bien on ne réussit pas » : la création de valeur découle de la réciprocité – entre collaborateurs, avec nos partenaires, experts et investisseurs. Nous œuvrons à forger une empreinte sociologique fondée sur l'exemplarité et le collectif.

C'est dans cet esprit que des efforts et investissements importants sont réalisés par OPM pour organiser les forces vives et faire émerger l'innovation, engager des collaborations de recherche, mutualiser les ressources et codévelopper des outils et technologies. OPM préfigure la médecine de demain : créer l'innovation au bénéfice des patients sans solution thérapeutique.

Les points clés et les actions de notre démarche RSE:

Créer l'innovation au bénéfice des patients sans solution thérapeutique

Nous œuvrons à établir ainsi un continuum allant de la cible au patient pour mettre en place une véritable médecine de précision : développer les outils de diagnostic et thérapeutiques pour administrer le bon traitement, au bon patient et au bon moment, et garantir ainsi des médicaments efficaces à un prix accessible **pour tous sur la planète**.

Garantir une intégrité irréprochable à nos partenaires et aux patients

OPM est structurée pour être tournée vers les autres et interagir de manière fluide avec son environnement : les partenariats doivent être irréprochables en termes d'excellence scientifique et technologique. Nous devons délivrer le meilleur de nous-mêmes dans les partenariats avec au centre de la démarche l'intérêt du patient.

Protéger l'environnement

OPM exerce ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement, et limite sa consommation au strict nécessaire à la bonne réalisation de notre activité, tout en intégrant un plan de réduction et de recyclage pour l'intégralité des déchets de bureaux et le fait garantir par ses sous-traitants.

Dans ce cadre, OPM a engagé une démarche d'évaluation de ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaine d'émission (scope 1,2 et 3). Celle-ci a été réalisée en juin 2023 par un tiers — Carbometrix — sur la base du référentiel « GHG Protocol Corporate Accounting & Reporting Standard ». Une nouvelle évaluation a été faite en juin 2024, par le tiers — HelloCarbo — sur la base du référentiel « GHG Protocol Corporate Accounting & Reporting Standard ».

Garantir l'intégrité et la confidentialité des données

OPM s'engage à ce que les résultats et rapports générés, enregistrés et traités dans le cadre de ses activités soient exacts, complets et fiables. Ils doivent refléter avec exactitude la véritable nature des données et résultats générés, et restent confidentiels.

Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a maintenu la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis[®].

Adopter une politique sociale engagée

OPM s'engage à adopter un dialogue social pour développer et entretenir l'engagement de ses collaborateurs, et faciliter leur implication dans des projets de développement local ou solidaires.

Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a maintenu la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis®.

Garantir la loyauté dans l'ensemble de nos pratiques

OPM s'engage à garantir l'intégrité de ses échanges avec ses partenaires, actionnaires et collaborateurs: bannir tout type de fraude à caractère commercial, tout chantage ou tout acte d'intimidation, respecter la réglementation relative au droit de la propriété intellectuelle, inclure dans les contrats d'affaires des clauses de non-corruption, sensibiliser ses collaborateurs aux situations de conflit d'intérêt et de délit d'initié. Dans ce cadre, afin de caractériser ces informations, les évaluer et identifier les améliorations possibles, OPM a adhéré et souscrit à la démarche d'évaluation mise en œuvre par Ecovadis®. Au terme de sa dernière évaluation, Ecovadis nous a attribué une médaille de bronze pour notre démarche RSE.

5. Faits marquants du semestre

Ce paragraphe reprend *in-extenso* les informations publiées au cours du 1^{er} semestre 2025 dans les Communiqué de Presse.

Janvier 2025 : Bilan semestriel du contrat de liquidité confié à la société TP ICAP (Europe)

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE (FR001400CM63 – ALOPM FP) confié à TP ICAP (Europe), les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 31/12/2024 : 56,403 titres, 4,860.94 Euros en espèce.

Au cours du 2nd semestre 2024, il a été négocié un total de :

- ACHAT 125,980 titres 138,409.90 EUR 389 transactions
- VENTE 92,717 titres 105,914.82 EUR 284 transactions

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 28/06/2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité : 23,140 titres, 8,237.15 Euros en espèce.

Il est rappelé que lors de la mise en place du nouveau contrat de liquidité au 19/12/2022, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- 0 titres
- 50,000.00 Euros en espèce

TP ICAP (Europe) est autorisée et régulé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Mars 2025 : Nomination de Christophe Thurieau en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'Administration d'OPM

Christophe Thurieau, dirigeant du monde de la santé, possédant plus de 35 ans d'expérience dans le domaine, rejoint l'équipe d'OPM en qualité d'administrateur indépendant du Conseil d'administration. Sa nomination sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2025, pour un mandat d'une durée de 4 ans.

Christophe Thurieau, Ph.D, est titulaire d'un doctorat en biochimie de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), et a effectué des formations pré et postdoctorales à la Harvard Medical School, à Boston aux États-Unis. Il est actuellement Directeur Général de la Recherche chez Servier, où il dirige les centres de recherche en France, au Danemark, en Hongrie et aux États-Unis. Avant de rejoindre Servier en avril 2017, Christophe Thurieau a travaillé chez Ipsen de 1996 à 2017. Après avoir occupé différents postes à responsabilités croissantes en Recherche et Développement chez Ipsen, il est devenu en 2009 Président d'Ipsen Innovation et Senior Vice-Président des Affaires Scientifiques Mondiales. Il est l'auteur de plus de 30 articles de recherche originaux publiés dans des revues scientifiques internationales et détient 25 brevets.

➤ Mars 2025 : Oncodesign Precision Medicine (OPM) annonce la soumission du protocole de son étude clinique REVERT de Phase 1b/2a, visant à évaluer OPM-101 en association avec le Pembrolizumab, chez des patients atteints de mélanome avancé présentant une résistance aux anti-PD-1

Objectifs et design de l'étude REVERT

Cette étude clinique de phase 1b/2a est une étude internationale multicentrique menée en ouvert et conçue pour évaluer la sécurité et l'efficacité préliminaire d'OPM-101, en association avec le pembrolizumab chez des patients atteints de mélanome métastatique traités par un traitement à base d'anti-PD-1, en monothérapie ou en combinaison (sauf avec les anti-LAG-3), et qui ont développé une résistance à ce traitement. 3 L'essai comprendra environ 45 patients répartis sur 10-13 sites en Suisse, en France, en Italie et en Espagne et se déroulera en deux grandes phases :

- La Phase 1b : évaluer la sécurité d'OPM-101 en combinaison avec le pembrolizumab chez les patients qui ont développé une résistance à leur traitement par anti-PD-1, et sélectionner la dose recommandée à utiliser dans la deuxième partie de l'étude. Cette phase impliquera un nombre minimum de 6 patients.
- La Phase 2a : évaluer le taux de contrôle de la maladie (Disease Control Rate DCR), l'innocuité du traitement et les biomarqueurs clés associés à la réponse immunitaire avec la dose sélectionnée d'OPM-101 en combinaison avec le pembrolizumab chez les patients qui ont développé une résistance à leur traitement par anti-PD-1. Cette phase sera menée sur un échantillon élargi d'environ 35 patients.

L'étude de phase 1b/2a s'appuie sur les données de sécurité de l'étude de phase 1 menée chez des volontaires sains (VS) en 2023-2024, qui a démontré un profil de sécurité favorable pour OPM-101 et des propriétés pharmacocinétiques et pharmacodynamiques robustes.

Les résultats de la Phase 1b permettront de déterminer la dose recommandée pour la phase 2a et permettront également de collecter des données préliminaires d'efficacité sur un nombre limité de patients. Toutes les données collectées lors de cette première phase seront revues et analysées par un groupe d'experts indépendant formant le « Data and Safety Monitoring Board (DSMB) ». Au cours de la phase 2a menée en ouvert, les données d'efficacité seront générées et revues au fil de l'eau permettant de dégager des tendances sur une efficacité du traitement avant l'analyse intermédiaire sur les 10 premiers patients recevant la dose recommandée et l'analyse finale sur l'ensemble des patients. Ces données d'efficacité seront basées sur l'analyse des imageries obtenues pour le suivi des patients après 12 et 24 semaines de traitement, permettant de définir le taux de contrôle de la maladie (DCR) et le taux de réponse globale (Objective Response Rate – ORR). De plus, des marqueurs biologiques circulants et tumoraux de l'activité antitumorale seront mesurés pour documenter le mécanisme d'action d'OPM-101.

Cette étude est coordonnée par le Professeur Olivier Michielin, Chef du Service d'oncologie de médecine de précision et chef du Département d'oncologie des Hôpitaux Universitaires de Genève en Suisse.

La phase 1b de l'étude débutera en même temps dans plusieurs hôpitaux en Suisse. La soumission de la demande d'autorisation de l'étude clinique aux Autorités Réglementaires

Suisse (Swissmedic) ainsi qu'aux Comités d'éthiques des centres impliqués dans la phase 1b de l'étude, a été réalisée le 24 mars 2025. Le démarrage de l'étude est prévu d'ici juillet 2025.

Pour la phase 2a, les patients seront inclus dans des centres additionnels en France, en Italie et en Espagne. La soumission de la demande d'autorisation d'étude clinique dans ces pays sélectionnés de l'Union Européenne se fera au 4 ème trimestre 2025 afin d'obtenir les autorisations pour conduire la phase d'extension de l'étude qui pourrait démarrer au 1 er trimestre 2026.

La conclusion de cette étude clinique de phase 1b/2a est attendue fin 2027.

> Avril 2025 : OPM annonce ses résultats annuels 2024 et fait le point sur ses développements cliniques

- OPM-101 : travaux précliniques établissant la POC en immuno-oncologie, fin de la phase 1 volontaires sains et préparation de la phase 1b/2a
- Réintégration d'OPM-201 dans le portefeuille de programmes en propre d'OPM, après la fin du recrutement de la phase 1 volontaires sains avec Servier
- Investissements R&D en baisse de -26% à 6,58 M€ principalement liés au développement clinique d'OPM-101, aux études précliniques complémentaires menées et au programme COMETE sur le développement de la radiothérapie interne vectorisée
- Obtention de 8,5 M€ de financements publics sur trois programmes, à percevoir entre 2024 et
- Réduction des coûts mise en place début 2025
- Perte de 7,2 M€, en diminution de 11% et en ligne avec nos prévisions
- Trésorerie de 5,1 M€ au 31 décembre 2024

> Avril 2025 : Oncodesign Precision Medicine annonce la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres d'un montant maximum de 5 millions d'euros

Mise en place d'une ligne de financement en fonds propre d'un montant maximum de 5 M€

Oncodesign Precision Medicine (OPM) (la « Société ») annonce aujourd'hui la mise en place, avec IRIS Capital Investissement, d'un financement d'un montant total maximum de 5 millions d'euros par l'émission de bons (les « Bons ») donnant droit à la souscription d'obligations remboursables en actions nouvelles de la Société (les « Obligations ») intégralement réservée à IRIS (l' « Investisseur »).

Fondement juridique de l'émission

Le Président Directeur Général agissant sur subdélégation du Conseil d'administration de la Société réuni les 11 décembre 2024 et 19 mars 2025, agissant lui-même sur délégation de l'Assemblée Générale mixte réunie le 26 juin 2024 (l'« Assemblée ») aux termes de sa 8 ème résolution, a décidé l'émission à titre gratuit au profit de l'Investisseur de 2.000 Bons donnant droit chacun à l'émission d'une Obligation d'une valeur nominale de 2.500 euros sur le fondement des articles L. 225-129-2, L. 225- 129-4, L. 225-135, L-225-138 et L. 228- 91 et suivants du code de commerce.

Objectifs de l'opération

Ce financement vise à renforcer la position de trésorerie de la Société pour accompagner son développement clinique. Il contribuera notamment à financer les prochaines étapes de ses programmes OPM-101 et Radiothérapie Interne Vectorisée.

Modalités de l'opération et calendrier

Sous réserve que les conditions prévues au contrat d'émission soient remplies, sur demande de la Société, l'Investisseur souscrira les Obligations sur exercice des Bons en 50 tranches d'un montant nominal de 100.000 euros chacune d'ici au 17 avril 2030 La Société pourra, à sa seule initiative et sans frais ni pénalité, suspendre ou réactiver l'émission des Obligations, voire mettre fin au contrat. Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit 2.500 euros par Obligation. Le prix de remboursement en actions nouvelles et les autres principales caractéristiques des Obligations figurent en annexe du présent communiqué. La ligne pourrait être renouvelée à la seule main de la Société pour une période de 60 mois. La Société publierait un communiqué si elle décidait de la renouveler. Les Bons et les Obligations ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur un quelconque marché et ne seront par conséquent pas cotés. Cette opération ne donne pas lieu à la publication d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

6. Les évenements post-clôture

➤ Septembre 2025 : OPM obtient l'approbation de l'autorité réglementaire et des comités d'éthique pour son étude de phase 1b/2a en Suisse. Nous avons obtenu en septembre 2025 l'approbation pour le lancement de l'étude REVERT. Nous travaillons à présent sur l'obtention des gélules qui seront utilisées pour cette étude. Nous estimons que le recrutement du premier patient se fera fin 2025 ou début 2026.

➢ OPM-201

De juillet à septembre 2025 les équipes d'OPM ont finalisé les derniers documents réglementaires de l'étude clinique de phase 1 avec les équipes de Servier. Le stock d'API a aussi été transféré des laboratoires Servier vers le sous-traitant d'OPM.

OPM a aussi pris part du 16 au 18 septembre 2025 à la rencontre annuelle du consortium LITE. Le consortium LITE, lancé en 2024 par la Michael J. Fox Foundation aux Etats-Unis, est une initiative collaborative internationale destinée à accélérer le développement de traitements ciblant le gène LRRK2, l'une des causes génétiques les plus fréquentes de la maladie de Parkinson. OPM a pu y rencontrer tous les acteurs de l'écosystème travaillant sur l'inhibition de LRRK2 pour la maladie de Parkinson. Cette rencontre a été pour OPM l'occasion de constater l'engouement de la communauté scientifique et pharmaceutique pour les inhibiteurs de la kinase LRRK2 pour le traitement de la maladie de Parkinson.

Une Assemblée Générale ordinaire a été convoquée par la Société pour le 14 octobre 2025 à l'effet de délibérer sur les faits relevés par les Commissaires aux comptes dans le cadre de la procédure d'alerte et présentés dans leur rapport spécial d'alerte.

7. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs d'OPM sont résolument tournés vers l'avancement de ses programmes.

A ce titre, le 2^{ème} semestre 2025 devrait voir

- la finalisation et l'acceptation du protocole de l'étude REVERT ainsi que la finalisation des préparatifs à son démarrage,
- ➤ l'avancement des programmes COMETE et OncoSNIPE,
- l'avancement de recherche de partenaires.

8. Risques et incertitudes auxquels la société et le groupe sont confrontés

Les risques relatifs à la société sont précisés dans le chapitre « Facteurs de risques » du rapport financier annuel 2024 de la Société.

9. Faits exceptionnels et litiges

A la date du présent document d'information, la société n'est l'objet d'aucune procédure ni d'aucun litige significatif.

10. Assurances et couvertures des risques

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses impératifs de consommation de trésorerie et ses activités.

La souscription de polices d'assurance est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

Cette couverture est susceptible d'évoluer au rythme du développement de l'activité de la Société. Il est probable que la Société souscrive à des garanties plus onéreuses car plus larges dans la mesure où l'avancement de ses programmes le requerrait. Cela se traduirait par un accroissement des dépenses engagées dans ce domaine.



ONCODESIGN PRECISION MEDICINE

Société Anonyme 18 Rue Jean Mazen 21000 DIJON

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025



51 avenue Françoise Giroud Parc Valmy - B.P. 16601 21066 Dijon

Tél.: +33 (0)3 80 60 99 99 Fax: +33 (0)3 80 60 99 98

www.exco.fr

ONCODESIGN PRECISION MEDICINE

Société Anonyme

18 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ONCODESIGN PRECISION MEDICINE et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été arrêtés sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques.

Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et dans le cadre d'une clôture annuelle. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.





Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'entité au 30 juin 2025, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Continuité d'exploitation » de la note « Incertitude sur la continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes sociaux semestriels qui expose les incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Reprise à titre gratuit de matières actives dans le cadre de la résiliation du contrat de collaboration avec SERVIER » de la note « Faits caractéristiques de la période » de l'annexe aux comptes sociaux semestriels qui expose les conditions dans lesquelles un stock de principes actifs a été comptabilisé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de méthode » de la note « Règles et méthodes comptable » de l'annexe des comptes sociaux semestriels qui décrit le nouveau règlement n°ANC 2022-06 appliqué par la société.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Dijon, le 31 juillet 2025 Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Loïc VALICHON

BILAN ACTIF

	ACTIF		Exercice N 30/06/2025 6		Exercice N-1 31/12/2024 12 Ecart N / N-1			
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)		(a acasm c)					
	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	1 086 614 338 320	351 376	735 239 338 320	742 127 338 320	6 889-	0. 93-	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	109 348 246 206 4 056 871 585	34 814 72 327 2 109 560 002	74 534 173 879 1 946 311 583	78 433 182 028 2 350 370 185	3 899- 8 149- 404- 58 602-	4. 97- 4. 48- 17. 19- 15. 83-	
ACTIF	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	40 963 129 358	20 204	40 963 109 154	80 335 255 470	39 372- 146 316-	49. 01- 57. 27-	
	Total II	2 826 450	1 040 832	1 785 619	2 049 249	263 630-	12. 86-	
_	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	13 000 000		13 000 000		13 000 000		
ULAN	Avances et acomptes versés sur commandes				729	729-	100. 00-	
ACTIF CIRCULANT	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	402 142 1 750 961	15 579	386 562 1 750 961	624 205 2 300 332	237 643- 549 371-	38. 07- 23. 88-	
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	2 001 673 452 863 214 804		2 001 673 452 863 214 804	4 836 002 436 918 463 633	2 834 329- 15 945 248 829-	58. 61- 3. 65 53. 67-	
de	Total III	17 822 443	15 579	17 806 864	8 661 818	9 145 045	105. 58	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	20 648 893	1 056 411	19 592 482	10 711 067	8 881 415	82. 92	

⁽¹⁾ Dont droit au bail

⁽²⁾ Dont à moins d'un an

⁽³⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2025 6	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N Euros	I-1 %
	Capital (Dont versé : 1 819 088)	1 819 088	6 221 231	4 402 143-	70. 76-
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 819 088	5 593 265	5 593 265-	100. 00-
	Ecarts de réévaluation		3 333 203	3 333 203	100.00
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
(0	Autres réserves				
AUX PRE	Report à nouveau	5 536 067-	8 321 856-	2 785 789	33. 48
CAPITAUX					
3	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 845 681	7 209 619-	17 055 301	236. 56
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 128 702	3 716 979-	9 845 681	264. 88
(0	Produit des émissions de titres participatifs				
UTRES FONDS ROPRES	Avances conditionnées	4 266 156	3 287 591	978 565	29. 77
AUTRES FONDS PROPRES					
	Total II	4 266 156	3 287 591	978 565	29. 77
SNS			227 426	227 426	100.00
ISIC	Provisions pour risques Provisions pour charges		337 126	337 126-	100. 00-
PROVISIONS	Frovisions pour charges				
Δ.	Total III		337 126	337 126-	100. 00-
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 075 461	7 147 037	1 071 576-	14. 99-
	Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	456 653	433 645	22 007	5. 31
<u>£</u>	Emprunts et dettes imancières diverses	456 652	433 645	23 007	5. 31
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DET					
_	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 422 058	2 235 239	813 181-	36. 38-
	Dettes fiscales et sociales	949 124	853 425	95 699	11. 21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
و ج	Produits constatés d'avance (1)	294 329	133 984	160 345	119. 67
Comptes de Régularisation					
ompi	Total IV	9 197 625	10 803 331	1 605 706-	14. 86-
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 592 482	10 711 067	8 881 415	82. 92
		E E00 1E4			

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 599 154 10 754 860

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 6			Exercice N-1	Ecart N / N	l-1
	France	Exportation	Total	30/06/2024 6	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens Production vendue de services	142 011		142 011	141 005	206	0.15
Production vendue de services	142 011		142 011	141 805	200	0. 15
Chiffre d'affaires NET	142 011		142 011	141 805	206	0. 15
Production stockée						
Production immobilisée				10 940	10 940-	100. 00-
Subventions d'exploitation			263 687	399 694	136 007-	34. 03-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortisse	ements). transfer	ts de charges	337 126	86 674	250 451	288. 96
Autres produits	,,		10	10	1-	5. 45-
·						
Total des Produits d'exploitation (I)			742 833	639 124	103 709	16. 23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvision	nnements					
Variation de stock (matières premières et autres ap	provisionnemen	ts)	13 000 000-		13 000 000-	
Autres achats et charges externes *			2 241 321	3 326 700	1 085 378-	32. 63-
Impôts, taxes et versements assimilés			33 393	28 062	5 330	18. 99
Salaires et traitements			997 216	940 363	56 854	6. 05
Charges sociales			509 457	406 959	102 499	25. 19
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortisse	ements		130 651	125 591	5 060	4. 03
Sur immobilisations : dotations aux déprécial						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciatio			15 579		15 579	
Dotations aux provisions						
Autres charges			22 841	28 084	5 242-	18. 67-
Total des Charges d'exploitation (II)			9 049 541-	4 855 759	13 905 299-	286. 37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 792 374	4 216 635-	14 009 009	332. 23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en com	mun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
				<i>/</i>		

⁽¹⁾ Dont produits afférents à des exercices antérieurs

⁽²⁾ Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N	N-1	
	30/06/2025 6	30/06/2024 6	Euros	%	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3)					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 578	176 359	160 781-	91. 17-	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 274		2 274		
Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 374 2 031	2 633	2 374 602-	22. 86-	
Produits hets sur cessions de valeurs mobilieres de placement	2 031	2 033	002-	22. 80-	
Total V	19 983	178 992	159 010-	88. 84-	
Charges financieres					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 204		20 204		
Intérêts et charges assimilées (4)	211 418	215 485	4 067-	1. 89-	
Différences négatives de change	4 580	3	4 578	NS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	41 547	21 871	19 676	89. 97	
Total VI	277 750	237 359	40 391	17. 02	
2. Résultat financier (V-VI)	257 768-	58 367-	199 401-	341. 63-	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 534 607	4 275 002-	13 809 608	323. 03	
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	438		438		
Total VII	438		438		
	100				
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59	3 329	3 270-	98. 24-	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 162	9 162-	100. 00-	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Total VIII	59	12 491	12 433-	99. 53-	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	380	12 491-	12 871	103. 04	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	310 695-	651 745-	341 050	52. 33	
Total des produits (I+III+V+VII)	763 254	818 116	54 862-	6. 71-	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 082 427-	4 453 864	13 536 291-	303. 92-	

^{*} Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Dossier N° OPM en Euros.

[:] Redevance de crédit bail immobilier

⁽³⁾ Dont produits concernant les entreprises liées

18 Rue Jean Mazen

21000 DIJON

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 30/06/2025

ORIGINNE EXPERTISE

15 rue Jules Vallès

69100 VILLEURBANNE

SOMMAIRE Faits caractéristiques de l'exercice Х Evènements significatifs postérieurs à la clôture - REGLES ET METHODES COMPTABLES Principes et conventions générales Х Permanence ou changement de méthodes Informations générales complémentaires - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN Etat des immobilisations х Etat des amortissements Х Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes Х Composition du capital social Frais d'établissement Х Frais de recherche appliquée et de développement х Fonds commercial Х Autres immobilisations incorporelles Х Evaluation des immobilisations corporelles Х Evaluation des amortissements х Titres immobilisés х Créances immobilisées Х Différence d'évaluation sur éléments fongibles х Evaluation des créances et des dettes Х Dépréciation des créances Х Evaluation des valeurs mobilières de placement Х Dépréciation des valeurs mobilières de placement х Disponibilités en Euros Х Produits à recevoir Charges à paver Х Charges et produits constatés d'avance Х Ecart de conversion sur opérations en devises Х Eléments relevant de plusieurs postes du bilan Variation des capitaux propres - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT Ventilation du chiffre d'affaires Х Rémunération des dirigeants Х Ventilation de l'effectif moyen Х Charges et produits financiers concernant les entr. liées Х Honoraires des commissaires aux comptes

NA = Non Applicable NS = Non significative

SOMMAIRE

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers x Engagement en matière de pensions et retraites x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices

Х

NA = Non Applicable NS = Non significative

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 592 482.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 140 210.10 Euros et dégageant un bénéfice de 9 845 681.10 Euros.

La situation a une durée de 6 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

Reprise à titre gratuit de matières actives dans le cadre de la résiliation du contrat de collaboration avec Servier

1.Exposé des faits

La société OPM a conclu en 2019 un contrat de collaboration en recherche et développement avec le laboratoire pharmaceutique mondial Servier, visant à identifier et développer un candidat médicament innovant. Dans ce cadre, Servier a pris en charge la synthèse de plusieurs lots de principe actif, produits selon les normes GMP, pour pouvoir réaliser les essais cliniques nécessaires.

En décembre 2024, les Laboratoires Servier ont décidé de se recentrer sur l'oncologie et, dans les maladies du Système Nerveux Central, sur les maladies rares. Ils ont donc mis fun à la collaboration avec OPM. Conformément au contrat, OPM a récupéré sans contrepartie monétaire :

l'intégralité des droits sur les résultats de recherche et brevets associés; plusieurs lots physiques de matière active, produits et stockés par Servier.

Ces lots sont destinés à être utilisés pour poursuivre le développement ou à être mis à disposition d'un partenaire industriel via un accord de licence. Le contrat de fin de collaboration mentionne un coût de production direct indicatif de 90 000 €/kg. La durée de validité des lots s'échelonne entre fin 2025 et début 2028, avec possibilité de prolongation par recontrôle.

Afin d'affiner cette estimation, la société a fait réaliser une évaluation externe indépendante par un expert spécialisé. Cette analyse a estimé la valeur vénale du stock dans une fourchette comprise entre 13 M€ et 16.2 M€, tenant compte notamment des perspectives de valorisation industrielle et des risques associés au projet.

Cette valeur repose sur le fait que le futur partenaire bénéficiera de toute la R&D déjà réalisée depuis 2019 et d'un stock de matières dont le coût de production est élevé. Elle s'inscrit dans une fourchette comprise entre le prix de revient de la fabrication du stock par Servier et les avantages économiques dont pourrait bénéficier un futur partenaire à contractualiser à ce stade de développement en bénéficiant d'un stock immédiatement.

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Cette évaluation est soumise à toutes les incertitudes d'une biotech et notamment ne vaut que dans l'hypothèse où OPM arriverait à signer un accord de partenariat avec un groupe pharmaceutique avant le 31/12/2025. Dans la négative, la valeur du stock devra être revue au 31/12/2025.

2. Traitement comptable

Conformément au Plan Comptable Général, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale à la date d'entrée.

Après analyse, les matières actives ont été classées en stocks, compte tenu de leur nature et des critères de capitalisation des frais de R&D non remplis. La société a retenu pour valoriser ces stocks la valeur basse de la fourchette d'évaluation externe, soit environ 8,7 M€, estimée prudente au regard de l'absence de négociations fermes ou d'engagements avec des partenaires potentiels à la date de clôture.

Le produit correspondant a été comptabilisé en variation de stocks.

Toutefois, la direction souligne l'incertitude significative pesant sur cette valorisation, liée notamment à l'évolution future du projet et au marché potentiel, et s'engage à un suivi régulier et une réévaluation si nécessaire lors des prochains arrêtés.

Réduction de capital motivée par les perte

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2025 a approuvé une réduction du capital social d'un montant de 4.402.143,05 euros, réalisée par diminution de la valeur nominale des actions, celle-ci passant de 0,341997283 euro à 0,10 euro. Cette opération a été motivée par l'existence de pertes, et le montant de la réduction a été imputé sur le report à nouveau débiteur, À l'issue de cette opération, le capital social s'élève désormais à 1.819.087,80 euros divisé en 18.190.878 actions d'une valeur nominale unitaire de 0,10 euro.

INCERTITUDE SUR LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Continuité d'exploitation

Depuis la clôture de l'exercice 2024, la Société a mis en oeuvre les mesures annoncées pour assurer la continuité d'exploitation en réponse à la décision de Servier de mettre fin à son partenariat sur le programme OPM-201, ce qui entraînait la non-perception du milestone attendu pour 2025.

Ces mesures comprenaient notamment la révision du plan de trésorerie sur 24 mois, la mise en oeuvre d'un plan d'économie (réduction des effectifs, gel des rémunérations variables et de 50% des rémunérations des mandataires sociaux non-salariés, réduction des coûts fixes), l'obtention d'un moratoire sur les échéances bancaires à hauteur de 1,6 M€, ainsi que la mise en place d'un financement par émission d'ORA auprès d'IRIS pour un montant maximum de 5 M€.

L'ensemble de ces actions a permis d'améliorer la visibilité financière à court terme, sans toutefois sécuriser l'intégralité du financement nécessaire à la poursuite de l'activité au-delà d'un horizon de 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

Dans ce contexte, la Société poursuit activement ses recherches de partenariats

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

industriels pour ses deux programmes en développement, OPM-101 (inflammation intestinale et immuno-oncologie) et OPM-201 (maladie de Parkinson). La conclusion d'un accord de partenariat ou de cession sur l'un de ces actifs dans les prochains mois conditionne désormais la capacité de la Société à faire face à ses engagements au-delà de cet horizon.

En conséquence, bien que les comptes semestriels aient été établis selon le principe de continuité d'exploitation, l'existence d'une incertitude significative demeure quant à la capacité

de la Société à poursuivre son activité sans la réalisation d'un ou plusieurs de ces partenariats

stratégiques dans les délais requis.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, portant recodification du Plan Comptable Général, applicable à compter du 1er janvier 2025.

Changement de méthode

Changement de méthode

À compter de lénéral issu du règlement

ANC n°2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025. Ce changement de méthode comptable est imposé par la réglementation et ne constitue pas une initiative volontaire de l'entreprise. Il a pour principal effet de modifier la présentation de certains postes dans les états financiers.

Les principaux reclassements opérés sont les suivants:

ION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Poste concerné	Présentation selon ancien plan	Présentation selon nouveau plan	Impact sur résultat
Provision licenciement économique (Exceptionnelle)	337 126,00	0,0	Aucun
Reprise de la provisions (Exploitation)	0	337 126,00	Aucun
Transfert de charges	72 997,00		Aucun
Production vendue de service		72 997,00	Aucun
Autres charges de personnel CSP (Exceptionnelle)	148 331,00		Aucun
Autres charges de personnel CSP (Exploitation)		148 331,00	Aucun
Total	558 454,00	558 454,00	Aucun

Informations générales complémentaires

Trésorerie et équivalents trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la sommedes postes

d'actifs "valeurs mobilières de placement" et "disponibilités", dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Opérations en devise

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours à la clôture de la période.

Les écarts en découlant sont portés en "Ecarts de conversion" à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Passif éventuel

Un passif éventuel est:

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité.
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie, au moins équivalente, attendue de celle-ci.

Avances conditionnées

Les avances conditionnées reçues dans le cadre de projets menés par les équipes Recherche & Développement sont enregistrées, à réception, dans le compte de bilan au passif "Autres fonds propres - Avances conditionnées".

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
IMAKINIB	681 705,68			681 705,68
ONCOSNIPE	1 225 265,00			1 225 265,00
ANIMUS	390 000,00			390 000,00
DEMOCRITE	990 620,00	978 565,26		1 969 185,26
Total	3 287 590,68	978 565,26	-	4 266 155,94

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

BPI ISI " **Imakinib** " (**OSEO**) : Ce projet vise à développer de nouveaux

radio-traceurs TEP spécifiques ciblant les inhibiteurs de kinases thérapeutiques afin d'accroître

l'efficacité clinique et économique du diagnostic et du traitement en oncologie. Fin 2019, il a été

décidé d'un communaccord entre les partenaires et BPI de mettre fin au consortium suite à

l'évolution stratégique d'un des partenaires. Une avance nette des remboursements effectués, soit 682 K€, a été perçue.

BPI PSPC (PIA) OncoSNIPE : OncoSNIPE est un projet qui a pour objectif le développement et la mise en oeuvre d'approches bio-informatiques faisant appel à des méthodologies basées entre autres sur l'intelligence artificielle, l'apprentissage statistique et l'enrichissementsémantique qui doivent permettre l'identification et la caractérisation de patients résistants aux traitements

anti-cancereux et ainsi orienter la recherche et le développement de solutions thérapeutiques à

travers l'identification de nouvelles cibles. Le projet est piloté et coordonné par OPM, réalisé

par 4 entreprises et 6 centres cliniques. OPM pourra percevoir pour ce projet un financement par

BPI d'un montant maximumde 2 008 111 € sous forme d'avances récupérables. OPM s'engage, sauf échec commercial, à rembourser la sommede 2 155 K€ (intérêts inclus) à compter de 2026 jusqu'en 2030 selon un échéancier défini.

BPI ANIMUS: Le Fonds d'Aide au Développement Deep Tech a attribué au programme ANIMUS un financement de 745 000€ pour un coût total du projet de 1,49 M€ pour une durée de projet de 36 mois. Les 745 K€ comprennent 559 K€ d'avance remboursable (dont 390 K€ reçus au 30/06/2025) et 186 K€ de subvention.OPM possède ainsi une base de données annotée unique concernant les macrocycles issus de la technologie Nanocyclix®, qui constitue une ressource exclusive pour l'application de méthodologies de Machine Learning et Deep learning pour optimiser le processus de Drug Discovery de les inhibiteurs de kinases.

BPI DEMOCRITE: Le projet DEMOCRITE a répondu avec succès à l'appel à projet I-Démo n°2 de bpifrance, il a pour objectif de démontrer l'efficacité d'OPM-101 en ciblant RIPK2 dans les

Maladies Inflammatoires de l'Intestin. Plus précisément, ce projet vise à financer la fin de la

phase 1 ainsi que la phase 1b/2a de notre molécule OPM-101 pour le traitement des Colites

Ulcéreuses Immuno-Induites(CUII). Le financement qu'Oncodesign recevra est de 5.6 M€ sur 43

mois.Une avance complémentaire de 978 K€ a été perçue sur la période, portant le montant des aides perçues à 1 969 K€ au 30/06/2025.

Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge de la période sur laquelle a été constitué l'emprunt.

NTION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Les intérêts courus à payer sont comptabilisés au passif au taux d'intérêt prévu par le contrat.

Indemnités de départ en retraite (Hypothèses au 31/12/2024)

Les montants des paiements futurs, correspondant aux avantages accordés aux salariés, sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et la mortalité. Puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite: 67 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres;
- tum-over : 5% pour les salariés jusqu'à 54 ans et 0% pour ceux de + de 54 ans;
- table de mortalité : table réglementaire TNSEE 2020-2022
- taux actualisation: 3.36 %:
- taux augmentation salaires : 2,5%;
- taux de charges : 30%
- convention collective de l'industrie pharmaceutique.

Ces indemnités ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan et que l'estimation de ces derniers n'a pas été actualisée au 30/06/2025.

Crédit Impôt Recherche (CIR)

La société OPM dispose d'un agrément au Crédit d'Impôt Recherche pour ses clients. Le Crédit d'impôt Recherche est comptabilisé dans les comptes de la société au compte de résultat, au crédit du poste "Impôt sur les sociétés".

Reconnaissance du Chiffres d'affaires

Les refacturations contractuelles de dépenses de Recherche aux clients sont calculées et comptabilisées au regard des dépenses réalisées sur la période selon un barème défini contractuellement.

Frais de Recherche et Développement

Les coûts de Recherche et Développement s'inscrivent dans les comptes de charges de l'exercice, comptabilisés selon leur nature respective pour une valeur globale d'environ 1.74 millions d'euros. Seuls les développements de modèles figurent à l'actif du bilan, en immobilisations et immobilisations en cours.

Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux charges d'intérêts des emprunts, d'écarts de change et aux produits d'intérêts des comptes à terme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ON : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Etat des immobilisations

		Valeur brute début	Augmentations	
		d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 372 226		52 708
Terrains		109 348		
Installations générales agencements aménagements des constructions		246 206		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		4 056		
Installations générales agencements aménagements divers		118 101		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		753 484		
	TOTAL	1 231 195		
Autres titres immobilisés				58 573
Prêts, autres immobilisations financières		335 805		58 428
	TOTAL	335 805		117 001
TOTAL GENE	RAL	2 939 226		169 709

	Diminutions		Valeur brute	Réévaluation
			en fin	Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 424 934	1 424 934
Terrains			109 348	109 348
Installations générales agencements aménagements constr.			246 206	246 206
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 056	4 056
Installations générales agencements aménagements divers			118 101	118 101
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			753 484	753 484
TOTAL			1 231 195	1 231 195
Autres titres immobilisés		97 945	40 963	40 963
Prêts, autres immobilisations financières		184 540	129 358	129 358
TOTAL		282 485	170 321	170 321
TOTAL GENERAL		282 485	2 826 450	2 826 450

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant d	ébut	Dotatio	าร	Diminutions	Montant	fin
		d'exerci	ce	de l'exerc	ice	Reprises	d'exerci	ce
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	291	779	59	639		357	622
Terrains		30	915	3	899		34	814
Installations générales agencements aménage	ements constr.	64	178	8	149		72	327
Installations techniques, Matériel et outillage	industriel	1	705		404		2	109
Installations générales agencements aménage	ements divers	32	309	4	243		36	552
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		469	090	54	359		523	449
	TOTAL	598	198	71	054		669	252
TOTA	L GENERAL	889	977	130	693		1 026	874

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Ventilation des dotations	Amortissements	Amortissements	Amortissements	Amortissements	dérogatoires
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	59 639				
Terrains	3 899				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	8 149				
Instal.techniques matériel outillage indus.	404				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 243				
Matériel de bureau informatique mobilier	54 359				
TOTAL	71 054				
TOTAL GENERAL	130 693				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début	Augmentations	Diminutions	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	Dotations	Montants	Montants non	d'exercice
			utilisés	utilisés	
Autres provisions pour risques et charges	337 126		337 126		
TOTAL	337 126		337 126		
TOTAL GENERAL	337 126		337 126		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		170 321	0	170 321
Autres créances clients		402 142	402 142	
Impôts sur les bénéfices		1 412 947	1 412 947	
Taxe sur la valeur ajoutée		189 201	189 201	
Divers état et autres collectivités publiques		146 412	146 412	
Groupe et associés		379	379	
Débiteurs divers		2 022	2 022	
Charges constatées d'avance		214 804	214 804	
	TOTAL	2 538 228	2 367 907	170 321

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 075 461	2 525 461	3 550 000	
Emprunts et dettes financières divers	444 557	396 087		48 470
Fournisseurs et comptes rattachés	1 422 058	1 422 058		
Personnel et comptes rattachés	579 841	579 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 936	326 936		
Taxe sur la valeur ajoutée	14 271	14 271		
Autres impôts taxes et assimilés	28 076	28 076		
Groupe et associés	12 094	12 094		
Produits constatés d'avance	294 329	294 329		
TOTAL	9 197 624	5 599 154	3 550 000	48 470
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 050 000			

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ont été ventilés en fonction des nouveaux échéanciers mis en place suite aux négociations qui ont eu lieu avec les banques et BPI en mars 2025.

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes estégaries de titros	Valeurs	Nombre de titres			
Différentes catégories de titres	nominales en euros	Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	0. 1000	18 190 878			18 190 878

Stock options:

Au cours des exercices 2022 et 2023, la société a émis 4 plans d'attributions d'actions gratuites, pour un total de 898 000 actions. Les bénéficiaires et les conditions d'attribution ont été définis par le Conseil d'Administration. Les plans prévoient des acquisitions par tranche, dont les conditions de réalisation s'étalent de 2023 à 2026. Aucune action gratuite n' a été attribuée à ce jour dans le cadre de ces plans.

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

N : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Oncodesign Precision Medicine - Dépenses de R&D

en M€	ostor	outou.	Evolution		
Données analytiques	S1'25	S1'24	en %	en valeur	
Programmes en partenariats	0,46	0,68	- 32%	- 0,2	
Programmes en propre	1,28	2,93	- 56%	- 1,7	
Total dépenses R&D	1,74	3,61	- 52%	- 1,9	

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais de dépôt de brevets et des frais de dépôt de marque.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux (prix d'achat et frais d'acquisition, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 5 ans
- * Brevets et licences d'exploitation : 20 ans

Les frais de recherche et développement d'OPM sont comptabilisés en charge de l'exercice, à l'exception des développements de modèles.

Les frais de dépôt de brevets sont enregistrés en immobilisations incorporelles en cours pendant la période allant de la date de dépôt prioritaire à la date de dépôt international. Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles. De plus, les frais complémentaires engagés pendant la durée du brevet sont amortis sur la durée restante à amortir des immobilisations, soit une durée de 11 à 19 ans.

TION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2025, la société détient 68 740 actions propres pour un montant total de 41k euros.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-27°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

TION : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Néant

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 432
Autres créances	146 412
Disponibilités	8 199
Total	157 043

N : RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 461
Emprunts et dettes financières diverses	396 087
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 724
Dettes fiscales et sociales	844 861
Total	1 724 134

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	214 804
Total	214 804
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	294 329
Total	294 329

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Les créances et dettes libellées en devises sont exprimées au cours à la clôture de la période.

Les écarts en découlant sont portés en "Ecarts de conversion" à l'actif ou au passif du bilan. Une provision est constituée pour couvrir les pertes de change latentes.

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

	Montant concernar	Montant concernant les entreprises	
Postes du bilan	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	ou créances représentées par un effet de commerce
Autres dettes	12 094		
Cautionnement sur emprunt	1 403 187		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3	492	640
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	7	209	619 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3	716	979-
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3	716	979 -
Variation en cours d'exercice			
Variation du capital	4	402	143-
Variation des primes, reserves, report a nouveau	2	807	476-
Autres variations	17	055	301
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	6	128	703
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	9	845	682
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS			
OPERATIONS DE STRUCTURE	9	845	682

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant	
PRESTATION DE SERVICE 20%	69 014	
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	72 997	
Total	142 011	

Répartition par secteur géographique	Montant		
CHIFFRE D'AFFAIRES FRANCE	142 011		
Total	142 011		

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel
	salarié
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	2
Total	13

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 17 600 euros
- honoraires facturés au titre des SACC : 2 000 euros

NTION: RESULTAT BILAN différent RESULTAT COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2025 au 30/06/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 424 625
Caution, en tant que sous locataire ANG BATI	875 000	
Nantissement des CAT en garantie emprunt	1 500 000	
Valeur au 31/12/2024 des indemnités	49 625	
Total (1)		2 424 625

Les engagements ont été estimés à 49 625 € au 31 décembre 2024, et cette estimation n été actualisée au 30 juin 2025.

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	30/06/2025
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription	1 000 1 000	5 679 725 16 607 514	5 704 348 16 679 514	6 221 231 18 190 878	1 819 088 18 190 878
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué		7 980 831 1 558 530- 1 491 414- 231 181-	1 072 170 9 599 788- 1 763 150- 8 090 675-	207 040 7 715 028- 1 102 372- 7 208 213-	142 011 9 364 295 310 695- 9 845 681
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action		0.01-	0. 47- 0. 49-	0.36- 0.40-	0. 53 0. 54
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		18 1 554 729 527 315	19 2 241 320 1 070 421	17 1 783 137 808 623	13 997 216 509 458